

D 10- 04042025

L'an 2025 le 3 avril, le Conseil Municipal de VIELLA régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Christophe LANGLADE

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
14	9	11
	Pour :	11
	Contre :	0
	Abstentions :	0

Etaient présents Christine BILLE, Françoise BOURHIS, Cindy CALESTROUPAT, Sophie LAPORTE, Nicolas DARZAC, Jean-Michel LAMARQUE, Christophe LANGLADE, Bastien LANNUSSE, Guillaume LESCLOUPE

Procuration(s) :

Agnès CLARAC à Guillaume LESCLOUPE

Vincent BERDOULET à Cindy CALESTROUPAT,

Etaient absent(s) :

Alice DABADIE, Jacques LASSERRE

Etaient excusé(s) :

Agnès CLARAC, Vincent BERDOULET, Cédric LABORDE

Date de la convocation
26 mars 2025

Date d'affichage
___/___/___

Acte rendu exécutoire après dépôt A (Ont) été nommé(es) secrétaire(s) de séance :
en Préfecture le Christine BILLE

___/___/___
et publication du

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025

réuni sous la présidence de Christophe LANGLADE

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2025 :
Investissement

Dépenses : 121 043,62

Recettes : 95 442,87

Fonctionnement

Dépenses : 712 185,27

Recettes : 712 185,27

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses : 121 043,62 (dont 0,00 de RAR)
Recettes : 121 043,62 (dont 25 600,75 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 712 185,27 (dont 0,00 de RAR)
Recettes : 712 185,27 (dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.
Pour extrait certifié conforme.

Fait à VIELLA

le(s) secrétaire(s) de séance



Le Maire Christophe LANGLADE